



Date de génération de ce justificatif : 23/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Valéria – Modification(s) de société

Référence : L027554

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 18 octobre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société

Valéria Société par actions simplifiée au capital social de 50.000 €uros Siège social : 4 Hent Dall Kerlan 22820 PLOUGRESCANT R.C.S. Saint Brieuc 982 991 499. Suivant décisions en date du 15 avril 2024, l'associé unique, a : – Etendu l'objet social de la société. L'objet social de la société est désormais le suivant : – L'acquisition, la prise à bail et la location à tout tiers de terrains, de hangars et de boxes et plus généralement d'immobilier à titre commercial ; – L'acquisition, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et de toutes participations, directes ou indirectes, pour son propre compte, dans le capital de sociétés françaises et étrangères ; – Toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, financière et autres, au profit et à destination de tiers ou sociétés et entreprises liées à la société ; – Le financement par voie de prêts, de cautionnement, d'aval, d'avances ou par tous autres moyens des sociétés et entreprises liées à la société ; – La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; – Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : – La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; – La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; – La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. – Constaté que suite à une nouvelle numérotation et dénomination de voie, l'adresse du siège social serait désormais la suivante : 2 Hent-dall Crec'h Maout – 22820 PLOUGRESCANT. Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de SAINT BRIEUC. Le président

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)